

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens

Périodes : du 4 au 8 juillet 2022 **Lieu :** Hall des sports

du 11au 15 juillet 2022 Chaussée de Gramptinne,11e

du 18 au 22 juillet 2022 5340 Gesves du 25 au 29 juillet 2022 **Age :** de 3 à 15 ans

Animations: de 9h00 à 16h00. **Accueil**: de 7h30 à 9h00

de 16h00 à 18h00

NOUVEAU: En collaboration avec l'asbl Ourson enrhumé, les plus jeunes (dès 2,5 ans) seront accueillis sur le site de la Pichelotte dans un projet spécifique (<u>Accueil àpd 8h et jusque 17h</u>) = Groupe des p'tits Bouchons.

Les projets d'animation sont construits par semaine, nous souhaitons que les enfants soient également inscrits **par semaine**. La pré-inscription est indispensable.

Chaque inscription d'un enfant à une semaine de plaine correspond à une unité.

Inscrire un enfant pour 3 semaines ou 3 enfants pour une semaine correspond donc à trois unités.

Le prix demandé par unité diminue en fonction du nombre total d'unités par famille.

Prix:	Enfants de la commune de Gesves ¹	Enfants non-Gesvois ¹
1 unité	61,00 €	72,00 €
2 à 4 unités	55,00 € par unité	66,00 € par unité
5 à 8 unités	50,00 € par unité	61,00 € par unité
9 unités et +	44,00 € par unité	55,00 € par unité

Sur base d'un <u>certificat médical</u>, l'absence à une journée de plaine est remboursée 7,00 €.

Ces montants couvrent tous les frais de la plaine de votre enfant : Animation, Assurances, Potage frais, Collations « santé » pour les enfants encore présents à 16h30 , le barbecue du vendredi, ainsi que les éventuelles animations extraordinaires. (Certains services ne sont pas actifs chez les P'tits Bouchons)

Renseignements: Olivier Geerkens: 0476/968.430.

Administration communale de Gesves (Christophe Duez): 0476/968.428

Ourson enrhumé (Valérie Goffinet): 0496/696 025

Notre capacité d'accueil au niveau des locaux et de l'équipe d'animation nous impose, pour maintenir cette qualité, de limiter strictement le nombre d'enfants au sein des groupes.

Nous ne pourrons pas accepter d'enfants non inscrits préalablement :

infos complètes transmises et paiement finalisé.

Une confirmation écrite (SESAME) indispensable sera remise à chaque inscription acceptée.

Les inscriptions démarreront le mercredi 16 mars 2022

⇒ Inscription en ligne <u>www.gesves.be</u> ou <u>www.coala.be</u>

Pour les adeptes du papier ou ne disposant pas d'une connexion internet, des permanences ont également lieu à la Pichelotte (Coordination ATL) sur rendez-vous 083/670 203 - 0476/968 428

La plaine de vacances contribue à l'objectif ZERO DECHET notamment en...

- ✓ Adaptant son circuit (et horaire) de transport en bus matin et soir aux besoins effectifs des parents
 - ⇒ Information récoltée via le formulaire d'inscription
- ✓ Limitant les emballages individuels des collations
 - ⇒ Pas de collation le matin
 - ⇒ Conditionnement « groupe » pour la collation du soir (16h30)
- ✓ Privilégiant les gobelets réutilisables et/ou gourde...
- ✓ Proposant un petit déjeuner sur place de 7h30 à 8h45



Bénéficie du tarif réduit l'enfant dont le parent ou le grand-parent qui l'inscrit est domicilié à Gesves (ou travaille à l'A.C ou dans un service para-communal.)

Chers parents,

La plaine de vacances à Gesves (agréée ONE), ce sont des moments inoubliables pour vos enfants de **3 ans à 15 ans**, visant leur épanouissement dans une ambiance de solidarité et de camaraderie.

Une constante : un projet différent chaque année pour les 4 semaines de plaine... mais dont chaque semaine forme un tout cohérent au niveau du décorum et de la thématique. Cette approche permet aux enfants (présents une semaine de vacances ou durant tout le mois de juillet) de vivre un projet.



NOUVEAU: Les plus jeunes (2,5 – 4 ans) ont la possibilité de s'inscrire chez les P'tits Bouchons et seront accueillis dans un projet spécifique sur le site de la Pichelotte en collaboration avec l'Ourson enrhumé asbl. (Infos: Valérie Goffinet 0496/696 025) Un rythme et des activités adaptés dans un groupe plus « familial » (15 enfants maximum)

Le projet qui suit sera vécu des Moustiques aux Maringouins...

Antonne, Yvan, Boris et Emma découvrent par hasard un vieux jeu de l'oie dans une ludothèque. Ils-elles décident d'y jouer et vont plonger dans le jeu et son univers.

Aidé-es du mystérieux ZAAR, ils-elles vont devoir développer les compétences des personnages qu'ilselles représentent ainsi que l'avatar des groupes de la plaine de Gesves qu'ils-elles ont quittée involontairement.

Ainsi, la **1**ère **semaine**, Emma obtiendra un double 6 en lançant les dés provoquant un départ de tous les joueurs vers la jungle de Gesvanji, un monde parallèle. Sur place, le mystérieux Mr ZAAR les informe qu'un portail existe leur permettant de revenir à Gesves. Encore faut-il le trouver!

En **2**^e **semaine**, les enfants devront soutenir Antonne et ses ami-es, toujours bloqués dans Gesvanji. Le portail a besoin d'objets magiques à incruster pour fonctionner. Les récupérer nécessite d'augmenter la force et les capacités des avatars créés dans le jeu. Ceux-ci vont ainsi cumuler les épreuves ludiques et les aventures pour y arriver.

Suffisamment fort-es, Antonne, Yvan, Boris, Emma et les avatars des groupes de la plaine vont récupérer les artefacts un à un la **3º semaine**. Il faut commencer par un Dinosaurus protégé par deux T-Rex... Mais qu'en est-il des autres ?

La **4º semaine**, de retour à Gesves, les 4 joueurs-euses n'ont qu'une idée en tête : détruire le jeu et l'accès à Gesvanji. Ils découvrent que Mr ZAAR est aussi revenu... et pas forcément avec de bonnes intentions. Une chasse à l'homme est nécessaire pour le retrouver et le renvoyer vers Gesvanji avant de détruire le jeu

La pression est mise : un feu de joie est de toute façon fixé au 29 juillet.

Il clôturera le mois de plaine... avec une fête des jeux de société rassemblant de nombreux joueurs, dont vous ?

Cette année encore, l'équipe d'animation emmènera les enfants dans des activités ludico-créativo-dynamiques laissant une place énorme à l'imaginaire, la vie en groupe et l'esprit de vacances. Le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur de la plaine ainsi que le dossier reprenant toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la commune **www.gesves.be** et sur simple demande à la Coordination ATL (Pichelotte) ou <u>plaine.gesves@coala.be</u>.

Nous vous rappelons que le **prix d'inscription reprend tous les services et animations** : **collations** (*Si présent à 16h30*), **potage frais** au dîner, **barbecue** organisé chaque vendredi, **accueils** du matin à partir de 7h30 et du soir jusque 18h00, animations extraordinaires éventuelles (Chevetogne, Piscine, ...) ainsi que l'encadrement par les animateurs (**Infos complètes : www.gesves.be**).

Un bus circule dans Gesves, matin et soir, de et vers la plaine (Inscription indispensable!).

Nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

L'échevine responsable de la plaine de vacances

Le coordinateur

La directrice générale

Le bourgmestre

Michèle VISART

Olivier GEERKENS

Marie-Astrid HARDY

Martin VAN AUDENRODE